



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°5-2026

VALIDATIONS DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS ET DE LA REVISION DE LA STRATEGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

Le mercredi 21 janvier 2026 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 15 janvier 2026

Etaient présents (19 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MERCIER	Jimmy	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	LAFFORGUE	Jérôme	Titulaire

Etaient absents ou excusés (13 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDA	Bruno	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	LAFFORGUE	Jérôme	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Nadège BERGÉ – Responsable administratif et financier, Marie FURET – Animatrice charte de gestion de la ressource en eau, Daniel GOMES - Technicien GeMAPI, Pauline GUINLE – Chargée de mission PAPI, Célia MARCHAND – Animatrice prévention des inondations, Henri PELLIZZARO - Directeur, Sébastien PIETS – Technicien GeMAPI, Constance XERRI – chargée d'opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Bernard MARQUE

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :

Objet : Validations du Programme d'Actions de Prévention des Inondations et de la révision de la stratégie locale de gestion du risque inondation

Le Président rappelle que le comité syndical a validé par délibération n°11-2025, du 18 juin 2025, le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin du gave de Pau ainsi que la révision de la stratégie locale de gestion du risque inondation du territoire à risque important d'inondation de Pau.

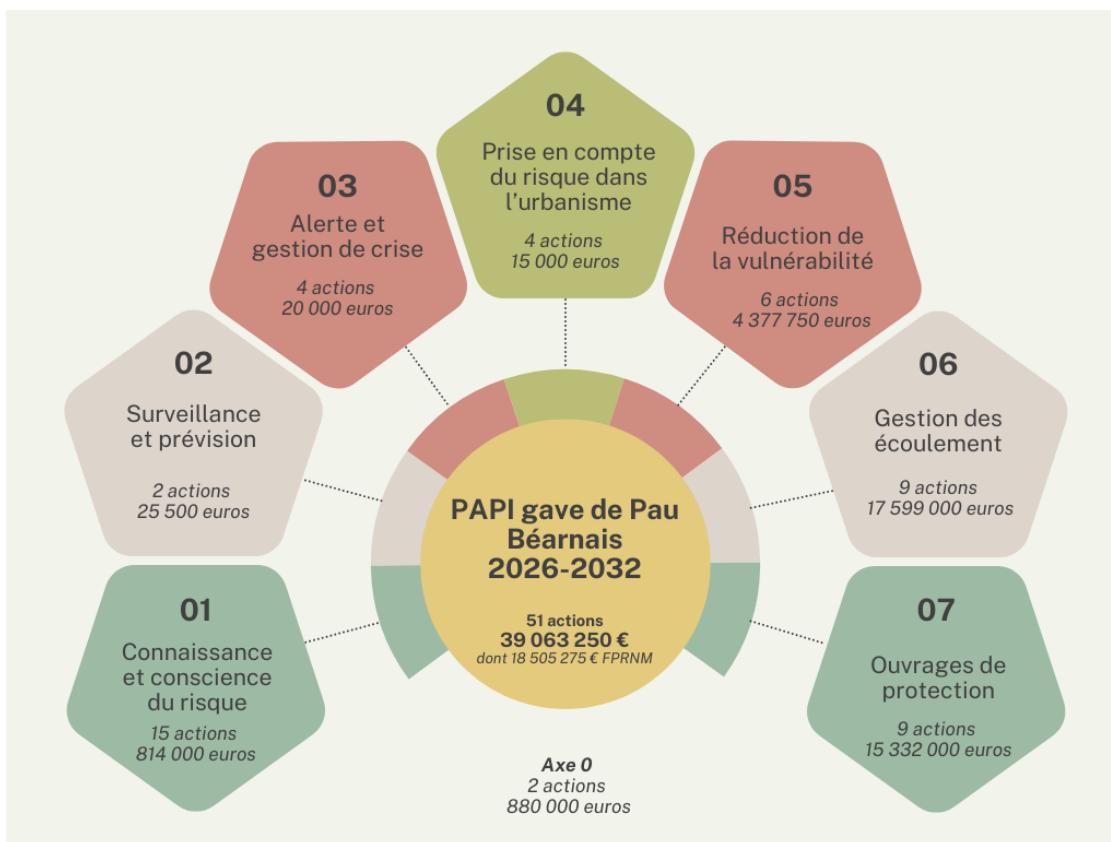
Suite à la phase d'instruction du dossier par les services de l'Etat, le programme présenté en juin 2025 a nécessité quelques ajustements et modifications afin de le rendre parfaitement compatible avec le cadre national qui régit ce type de démarche et permet son financement.

La stratégie locale de gestion du risque inondation du territoire à risque important d'inondation de Pau n'a nécessité aucun ajustement par rapport à la version validée en juin 2025.

Le Président détaille les adaptations apportées au dossier PAPI qui ne modifient pas sa structure globale ni la stratégie validée par le comité syndical.



Il indique notamment les actions qui n'ont pas été retenues et les conséquences sur le plan de financement arrêté. La ventilation définitive, axe par axe, est ensuite présentée :



Globalement, le PAPI s'élève à **39 063 250 €**, dont :

- 18 505 275 € de subventions sollicitées du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) « fonds Barnier »
- 600 000 € de financements de l'agence de l'eau
- 19 957 975 € des maîtres d'ouvrage :
 - 14 610 975 € du SMBGP (45 actions)
 - 2 347 000 € d'autres collectivités (3 actions)
 - 3 000 000 € de propriétaires privés (2 actions)
 - Etat (1 action)

L'ensemble des 51 actions validées est annexé à la présente délibération avec pour chacune d'elles le plan de financement associé.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONFIRME la stratégie locale de gestion du risque inondation du bassin aval du gave de Pau révisée

APPROUVE le Programme d'Actions de Prévention des Inondations présenté

AUTORISE le Président à engager et signer tous les documents nécessaires

DECIDE de s'engager à porter le Programme d'Actions de Prévention des Inondations et à réaliser les opérations annexées à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN

Axe 0 : Animation										
Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
0.1	Animer la démarche PAPI	SMBGP	780 000,00	TTC	390 000,00	50%	0,00	0%	390 000	50%
0.2	Rédaction du dossier PAPI2	SMBGP	100 000,00	TTC	50 000,00	50%	0,00	0%	50 000	50%
	TOTAL		880 000,00		440 000,00	50%	0,00	0%	440 000,00	50%

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque										
Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
1.1	Sensibilisation au risque inondation dans les établissements scolaires	SMBGP	162 000,00	TTC	32 400	20%	0	0%	129 600	80%
1.2	Parcours de formation à destination des élus et agents des collectivités	SMBGP	35 000,00	TTC	7 000	20%	0	0%	28 000	80%
1.3	Appui à l'élaboration et l'actualisation des DICRIM	SMBGP/Communes	20 000,00	TTC	4 000	20%	0	0%	16000	80%
1.4	Installation de repères de crues historiques	SMBGP	40 000,00	TTC	8 000	20%	0	0%	32 000	80%
1.5	Mise en place d'échelles pédagogiques de crues	SMBGP	20 000,00	TTC	4 000	20%	0	0%	16 000	80%
1.6	Outils de communication	SMBGP	85 000,00	TTC	17 000	20%	0	0%	68 000	80%
1.7	Photothèque / vidéothèque et fonds documentaire sur les crues	SMBGP	5 000,00	TTC	1 000	20%	0	0%	4 000	80%
1.8	Événement/soirées thématiques sur les crues	SMBGP	20 000,00	TTC	4 000	20%	0	0%	16 000	80%
1.9	Conception d'un itinéraire pédagogique sur les crues	SMBGP	20 000,00	TTC	4 000	20%	0	0%	16 000	80%
1.10	Recensement des initiatives locales de sensibilisation aux inondations et à la préservation des milieux aquatiques	SMBGP	4 000,00	TTC	800	20%	0	0%	3 200	80%
1.11	Sensibilisation des acteurs agricoles aux problématiques de ruissellement	SMBGP	5 000,00	TTC	1000	20%	0	0%	4 000	80%
1.12	Sensibilisation des notaires, agents/promoteurs immobiliers et constructeurs au risque d'inondation	SMBGP	8 000,00	TTC	1600	20%	0	0%	6 400	80%
1.13	Animation à l'occasion de la journée nationale de la résilience et d'autres événements locaux	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0	0%	0	0%
1.14	Évaluation environnementale	SMBGP	200 000,00	TTC	100 000	50%	0	0%	100 000	50%
1.15	Définition de l'aléa extrême d'inondation (Q1000)	SMBGP	190 000,00	TTC	95 000	50%	0	0%	95 000	50%
	TOTAL		814 000,00		279 800,00	34,37%	0,00	0%	534 200,00	65,63%

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations										
Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
2.1	Installation d'un capteur de suivi du niveau d'eau sur le Laa	SMBGP	25 500,00	TTC	12 750	50%	0	0%	12 750	50%
2.2	Sensibiliser les élus aux dispositifs de veille hydro-météorologique	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0	0%	0	0%
	TOTAL		25 500,00		12 750,00	50%	0,00	0%	12 750,00	50%

Axe 3 : Alerta et gestion de crise										
Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
3.1	Accompagnement méthodologique des élus et agents des collectivités à la gestion de crise	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0,00	0%	0,00	0%
3.2	Exercices de crises communaux et intercommunaux	SMBGP/EPCI-FP/Communes	20 000,00	TTC	20 000	100%	0,00	0%	0,00	0%
3.3	Formation des élus à la méthode de capitalisation des données post-crues	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0,00	0%	0,00	0%
3.4	Appui technique à l'élaboration/révision des PPMS volet inondation	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0,00	0%	0,00	0%
	TOTAL		20 000,00		20 000,00	100%	0,00	0%	0,00	0%

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
4.1	Formation à l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme	SMBGP	15 000,00	TTC	7 500	50%	0	0%	7 500	50%
4.2	Appui technique à l'élaboration et la révision de documents d'urbanisme	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0	0%	0	0%
4.3	Alimentation de l'atlas cartographique des zones inondables à l'échelle communale	SMBGP	En régie	TTC	En régie	100 %	0	0%	0	0%
4.4	Révision/élaboration de Plans de prévention des risques d'inondations	Etat/DDTM	En régie	TTC	En régie	100 %	0,0	0%	0,0	
	TOTAL		15 000,00		7 500,00	50%	0,00	0%	7 500,00	50%

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
5.1	Diagnostic de vulnérabilité sur des habitations	SMBGP	675 000,00	TTC	337500	50 %	0	0%	337500	50%
5.2	Diagnostic de vulnérabilité sur des bâtiments publics	SMBGP	39 000,00	TTC	19500	50 %	0	0%	19500	50%
5.3	Diagnostics de vulnérabilité sur des bâtiments d'entreprises	SMBGP	63 750,00	TTC	31875	50 %	0	0%	31875	50%
5.4	Travaux de réduction de vulnérabilité sur des habitations	Particuliers	2 550 000,00	TTC	510 000	20%	0	0%	2 040 000	80%
5.5	Travaux de réduction de vulnérabilité sur des bâtiments publics	Collectivité	600 000,00	HT	300 000	50%	0	0%	300 000	50%
5.6	Travaux de réduction de vulnérabilité sur des bâtiments d'entreprises	Propriétaire	450 000,00	TTC	270 000	60%	0	0%	180 000	40%
	TOTAL		4 377 750,00		1 468 875,00	33,55%	0,00	0%	2 908 875,00	66,45%

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
6.1.a	Réalisation d'un barrage écrêteur de crues sur les communes d'Abos de Parbayse (études et acquisitions foncières)	SMBGP	375 000,00	HT	187 500,00	50%	0,00	0%	187 500,00	50%
6.1.b	Réalisation d'un barrage écrêteur de crues sur les communes d'Abos de Parbayse (travaux)	SMBGP	6 375 000,00	HT	3 187 500,00	50%	0,00	0%	3 187 500,00	50%
6.2.a	Travaux d'amélioration des écoulements du Lagoïn aval (études et acquisitions foncières)	SMBGP	86 000,00	HT	43 000,00	50%	0,00	0%	43 000,00	50%
6.2.b	Travaux d'amélioration des écoulements du Lagoïn aval (travaux)	SMBGP	3 381 000,00	HT	1 690 500,00	50%	0,00	0%	1 690 500,00	50%
6.3.a	Réalisation de travaux de réhausse du bassin écrêteur du Neez sur la commune de Gan (études et acquisitions foncières)	SMBGP	3 300,00	HT	1 650,00	50%	0,00	0%	1 650,00	50%
6.3.b	Réalisation de travaux de réhausse du bassin écrêteur du Neez sur la commune de Gan (travaux)	SMBGP	1 661 700,00	HT	830 850,00	50%	0,00	0%	830 850,00	50%
6.4.a	Acquisition amiable d'un bien exposé au risque inondation et travaux de renaturation de la zone d'expansion de crue à orthez - quartier Castetabes (études et acquisitions foncières)	SMBGP	450 000,00	HT	225 000,00	50%	225 000,00	50%	0,00	0%
6.4.b	Acquisition amiable d'un bien exposé au risque inondation et travaux de renaturation de la zone d'expansion de crue à orthez - quartier Castetabes (études et acquisitions foncières)	SMBGP	80 000,00	HT	16 000,00	20%	24 000,00	30%	40 000,00	50%
6.4.c	Acquisition amiable d'un bien exposé au risque inondation et travaux de renaturation de la zone d'expansion de crue à orthez - quartier Castetabes (travaux)	SMBGP	570 000,00	HT	114 000,00	20%	171 000,00	30%	285 000,00	50%
6.5.a	Travaux de renaturation d'une zone d'expansion de crue à Bizanos - Quartier Rouy Broquart	Commune de Bizanos	450 000,00	HT	450 000,00	100%	0,00	0%	0,00	0%
6.5.b	Travaux de renaturation d'une zone d'expansion de crue à Bizanos - Quartier Rouy Broquart	Commune de Bizanos	100 000,00	HT	50 000,00	50%	0,00	0%	50 000,00	50%
6.5.c	Travaux de renaturation d'une zone d'expansion de crue à Bizanos - Quartier Rouy Broquart (travaux)	Commune de Bizanos	1 012 000,00	HT	506 000,00	50%	0,00	0%	506 000,00	50%
6.6.a	Redimensionnement d'un ouvrage hydraulique (Tolou) rue d'Ossau à Gan (études et acquisitions foncières)	SMBGP	15 000,00	HT	7 500,00	50%	0,00	0%	7 500,00	50%
6.6.b	Redimensionnement d'un ouvrage hydraulique (Tolou) rue d'Ossau à Gan (travaux)	Commune de Gan	185 000,00	HT	92 500,00	50%	0,00	0%	92 500,00	50%
6.7.a	Réalisation d'un bassin écrêteur sur la commune d'Arros-de-Nay (études et acquisitions foncières)	SMBGP	330 000,00	HT	165 000,00	50%	0,00	0%	165 000,00	50%
6.7.b	Réalisation d'un bassin écrêteur sur la commune d'Arros-de-Nay (travaux)	SMBGP	725 000,00	HT	362 500,00	50%	0,00	0%	362 500,00	50%
6.8.a	Travaux de réduction du risque de capture du gave de Pau par les gravères de Mirepeix et Baudreix (études et acquisitions foncières)	SMBGP	200 000,00	HT	100 000,00	50%	0,00	0%	100 000,00	50%
6.8.b	Travaux de réduction du risque de capture du gave de Pau par les gravères de Mirepeix et Baudreix (travaux)	SMBGP	1 000 000,00	HT	500 000,00	50%	0,00	0%	500 000,00	50%
6.9.a	Stratégie de préservation et de restauration des zones d'expansion de crue et des zones humides (études)	SMBGP	600 000,00	TTC	120 000,00	20%	180 000,00	30%	300 000,00	50%
6.9.b	Stratégie de préservation et de restauration des zones d'expansion de crue et des zones humides (travaux)	SMBGP	0,00	TTC	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%
	TOTAL		17 599 000,00		8 649 500,00	49,15%	600 000,00	3,41%	8 349 500,00	47,44%

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Fiche action	Libelle de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
7.1	Travaux du système d'endiguement de Pardies	SMBGP	480 000,00	HT	288 000	60%	0,00	0%	192 000,00	40%
7.2.a	Travaux de prolongement du système d'endiguement de Pardies (études et acquisitions foncières)	SMBGP	20 000,00	HT	10 000	50%	0,00	0%	10 000,00	50%
7.2.b	Travaux de prolongement du système d'endiguement de Pardies (travaux)	SMBGP	1 230 000,00	HT	738 000	60%	0,00	0%	492 000,00	40%
7.3.a	Réfection du système d'endiguement de l'Aumette à Pontacq (études et acquisitions foncières)	SMBGP	99 500,00	HT	49 750	50%	0,00	0%	49 750,00	50%
7.3.b	Réfection du système d'endiguement de l'Aumette à Pontacq (travaux)	SMBGP	310 500,00	HT	186 300	60%	0,00	0%	124 200,00	40%
7.4.a	Travaux de création du système d'endiguement de Nousty (études et acquisitions foncières)	SMBGP	117 000,00	HT	58 500	50%	0,00	0%	58 500,00	50%
7.4.b	Travaux de création du système d'endiguement de Nousty (travaux)	SMBGP	230 000,00	HT	138 000	60%	0,00	0%	92 000,00	40%
7.5.a	Travaux de création du système d'endiguement d'Artigueloutan (études et acquisitions foncières)	SMBGP	85 000,00	HT	42 500	50%	0,00	0%	42 500,00	50%
7.5.b	Travaux de création du système d'endiguement d'Artigueloutan (travaux)	SMBGP	195 000,00	HT	117 000	60%	0,00	0%	78 000,00	40%
7.6.a	Schéma de protection rapprochée : demerlonnage - endiguement - stockage sur les communes d'Idron et Bizanos (études et acquisitions foncières)	SMBGP	470 000,00	HT	235 000	50%	0,00	0%	235 000,00	50%
7.6.b	Schéma de protection rapprochée : demerlonnage - endiguement - stockage sur les communes d'Idron et Bizanos (travaux)	SMBGP	4 200 000,00	HT	2 520 000	60%	0,00	0%	1 680 000,00	40%
7.7.a	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement digue (mur anti-cruue) sur la commune de Nay (études et acquisitions foncières)	SMBGP	20 000,00	HT	10 000	50%	0,00	0%	10 000,00	50%
7.7.b	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement digue (mur anti-cruue) sur la commune de Nay (travaux)	SMBGP	1 400 000,00	HT	840 000	60%	0,00	0%	560 000,00	40%
7.8.a	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement sur la commune de Gélos (études et acquisitions foncières)	SMBGP	330 000,00	HT	165 000	50%	0,00	0%	165 000,00	50%
7.8.b	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement sur la commune de Gélos (travaux)	SMBGP	2 000 000,00	HT	1 200 000	60%	0,00	0%	800 000,00	40%
7.9.a	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement sur les communes de Bordes et Assat (études et acquisitions foncières)	SMBGP	55 000,00	HT	27 500	50%	0,00	0%	27 500,00	50%
7.9.b	Travaux de réalisation d'un système d'endiguement sur les communes de Bordes et Assat (travaux)	SMBGP	4 090 000,00	HT	2 454 000	60%	0,00	0%	1 636 000,00	40%
	TOTAL		15 332 000,00		9 079 550,00	59,22%	0,00	0%	6 252 450,00	40,78%

Synthèse								
AXE	Coût global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	Agence de l'Eau Adour Garonne	% Part.	État P181	% Part.
AXE 0	880 000,00		440 000,00	50%	0,00	0%	440 000,00	50%
AXE 1	814 000,00		279 800,00	34,37%	0,00	0%	534 200,00	65,63%
AXE 2	25 500,00		12 750,00	50%	0,00	0%	12 750,00	50%
AXE 3	20 000,00		20 000,00	100%	0,00	0%	0,00	0%
AXE 4	15 000,00		7 500,00	50%	0,00	0%	7 500,00	50%
AXE 5	4 377 750,00		1 468 875,00	33,55%	0,00	0%	2 908 875,00	66,45%
AXE 6	17 599 000,00		8 649 500,00	49,15%	600 000,00	3,41%	8 349 500,00	47,44%
AXE 7	15 332 000,00		9 079 550,00	59,22%	0,00	0%	6 252 450,00	40,78%
TOTAL	39 063 250,00		19 957 975,00	51,09%	600 000,00	1,54%	18 505 275,00	47,37%